

SÉANCE DU 14 JANVIER 1904

PRÉSIDENCE DE M. J. HENRIET, PRÉSIDENT

Membres présents : MM. J. Henriet, G. Henriet, Legrand, Pommier, Maillard, Leroux-Vignon, Dubourg, Vignon, Bataille, Minouflet et Josse.

Correspondance. — M. l'abbé Guyot s'excuse de ne pouvoir assister à la séance. MM. Lesage, notaire à Fère-en-Tardenois, et Jean, conducteur principal des Ponts-et-Chaussées en retraite à Château-Thierry, donnent leur démission de membre correspondant à partir du 1^{er} janvier 1904.

Ouvrages reçus :

- 1^o *Bulletin de la Société Les Amis des Sciences et Arts de Rochechouart*, tome XIII, n^o 2, année 1903 ;
- 2^o *Annales de l'Académie de Mâcon*, tome VII, année 1902 ;
- 3^o *Bulletin historique de la Société des Antiquaires de la Morinie*, 207^e livraison, année 1903 ;
- 4^o *Revue de l'Histoire des Religions*, n^o 143, année 1903 ;
- 5^o *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie*, 2^e et 3^e trimestres de l'année 1903 ;

- 6° *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, tome XIII, n° 117, année 1903 ;
- 7° *Bulletin du Musée national de Mexico*, octobre et novembre 1903 ;
- 8° *Annales du Musée national de Mexico*, novembre 1903 ;
- 9° *Smithsonian Institution*, année 1901 ;
- 10° *Petits Edifices historiques*, 115^e numéro.
- 11° *Bulletin de la Société historique de Langres*, novembre 1903 ;
- 12° Séances du Conseil général de l'Aisne, session d'Août 1903 ;
- 13° *Enquêtes campanaires*, par M. J. Berthelé, 1903 ;
- 14° Classement et lieux de provenance d'une collection conchyliologique recueillie dans le bassin de Paris, par M. Emile Maussenet, instituteur en retraite à Chenay, membre correspondant de la Société, 1903 ;
- 15° Notice historique sur la Commune de la Rouillies, par M. Gaston Bercet, membre correspondant, 1900 ;
- 16° Notice historique sur la Commune de Lez Fontaine, par M. Gaston Bercet, 1900 ;
- 17° Excursion dans le Canton de Grandvilliers, par M. le chanoine Marsaux, membre honoraire, 1898 ;
- 18° Variétés archéologiques, par M. le chanoine Marsaux, 1903 ;
- 19° La Crête de Bounéou, par M. L. Briet, membre titulaire, 1903 ;
- 20° Procès-verbaux de la *Société de Numismatique*, année 1901 ;
- 21° La Cathédrale d'Amiens, 2^e volume, offert par la *Société des Antiquaires de Picardie* ;
- 22° *La Revue historique*, novembre et décembre 1903 ;
- 23° *Revue de l'Ecole d'anthropologie de Paris*, 1903 ;
- 24° *La Revue de Statistique*, décembre 1903 ;
- 25° *Notes d'art et d'archéologie*, octobre 1901.

M. MAURICE HENRIET. — **Fermeture de l'Église du Château à Château-Thierry.** — L'évêque constitutionnel de Marolles, ayant opéré des changements dans les circonscriptions paroissiales de Château-Thierry, la fermeture de l'église Notre-Dame du Château fut décidée.

En conséquence, le 1^{er} août 1791, Crapart, maire de la Ville, Mangin et Boudinet, officiers municipaux, assistés de Truet, greffier de la municipalité, et escortés de

soixante gardes nationaux, commandés par le capitaine Levoirier, se rendirent à ladite église du Château avec le clergé de Saint-Crépin. Le prieur Sutil, curé de la ci-devant paroisse du Château, étant malade, se fit représenter par Lenfant, prêtre, ex-cordelier.

Ce dernier remit à la Commission : une liasse d'anciens registres de baptêmes et d'inhumations de la paroisse supprimée et la clef du cimetière, en exposant que certains objets en argent servant au culte étaient conservés par le prieur curé comme étant sa propriété particulière.

La Commission décrit ensuite quelques meubles et divers objets trouvés dans la sacristie, les fait mettre sous clefs dans des armoires dont les portes sont en outre scellées à la cire rouge avec cachet de la municipalité, ainsi d'ailleurs que la porte du clocher. Elle termine en mentionnant l'enlèvement, hors de l'église, de sept chasses renfermant des reliques de divers saints et leur transport processionnellement en l'Eglise Saint-Crépin où la messe fut célébrée par Ravaux, desservant en l'absence de l'abbé Thirial, retenu à l'Assemblée nationale.

Après fermeture de la porte de l'église du Château, les scellés y furent apposés et garantis par une plaque de tôle clouée.

Le procès-verbal est signé des officiers municipaux, du greffier, de Ravaux, desservant, Lenfant et de Lefèvre, domestique du prieur curé Sutil.

M. J. HENRIET. — **Les Primitifs** (par M. le chanoine Marsaux). — M. le Président nous fait remarquer, qu'à propos d'une exposition des « Primitifs » qui eut lieu à Bruges, en 1902, M. le chanoine Marsaux, vicaire général à Beauvais, dit que l'on trouve chez nous de remarquables œuvres des « Primitifs », c'est-à-dire des peintres qui ont précédé la Renaissance.

Il cite, dans l'église Saint-Etienne de Beauvais, sept

cadres renfermant des peintures sur bois, représentant des scènes de la vie de la Vierge et du Christ ; au grand séminaire de cette ville, une peinture également sur bois : Sainte-Anne et les trois Maries, ses filles ; dans le Musée de la même ville, trois peintures primitives mates, à l'œuf, sur tissus : Nativité de Jésus-Christ, Descente de Croix, Messe miraculeuse de Saint Grégoire ; dans l'église Notre-Dame de Chambly, trois volets en bois avec peinture représentant aussi la Messe dont il vient d'être parlé, cinq scènes de la Passion et la Pentecôte.

Dans la petite église du Vez, on trouve plusieurs peintures sur bois pouvant être attribuées aux « Primitifs » et notamment le Martyre de Saint-Erasme, la chapelle du Château présente, du même genre, la Rencontre à la Porte Dorée.

A Chantilly, la collection des « Primitifs » est surtout riche en portraits, on y remarque, en outre, de divers peintres italiens : la Mort de la Vierge, son Couronnement, le Mariage mystique de Saint-François d'Assise avec la Chasteté, la Pauvreté et l'Humilité ; Esther devant Assuérus ; un Diptyque où la Vierge, avec l'Enfant-Jésus, apparaît à Jeanne de France, et le Calvaire où figure le soldat Longin.

LE MÊME AUTEUR. — Une Visite domiciliaire en 1793.
— Le *Bulletin* n° 67 du 1^{er} novembre 1903 de la *Société historique et archéologique de Langres* contient sous le titre : « Une Recherche en 1793 », le récit d'une épisode qui a dû se renouveler bien des fois à cette époque.

Il s'agit d'un membre du Directoire du district de X... qui, escorté de vingt-trois gardes nationaux, d'un brigadier de gendarmerie, se rend dans la commune de N... pour perquisitionner avec le maire et l'agent national de cette commune.

Il compulse tout d'abord les registres de ladite commune, juge que la prestation de serment d'une ex-reli-

gicuse n'est pas suffisamment légale, fait arrêter cette personne et conduire à la maison de réclusion.

Puis il visite diverses maisons, saisit les grains et farines ne paraissant point avoir été déclarés, des toiles et des fils non ouvrés pour l'habillement des volontaires, des pièces d'or et d'argent en promettant qu'elles seraient remplacées par des assignats, des objets mobiliers et d'autres ayant servi au culte que l'ancien curé avait disséminés en certaines habitations.

En dernier lieu, il fouille le Château où avait habité une famille alors émigrée, trouve les cachettes et saisit ce qu'elles renferment : linge, vêtements, argenterie, pièces d'or et d'argent, papiers dits suspects, titres nobiliaires et autres. Après la vente de tous ces objets, on s'aperçut que la famille dépouillée n'était pas émigrée mais bien incarcérée comme suspecte ; on lui en restitua le prix... mais en assignats.

LE MÊME AUTEUR. — Notre collègue, M. Lucien Briet, est un fervent des études géologiques et des recherches spéléologiques, et il a, à plusieurs reprises, communiqué d'intéressants travaux à notre Société.

Il vient de lui faire hommage du récit d'une excursion récente qu'il a faite dans les Pyrénées à la crête de « Bou-néou », dont nous recommandons la lecture intéressante à nos collègues.

Nous lui adressons nos sincères remerciements.

Admission. — M. l'abbé Rozelet, archiprêtre de Château-Thierry, est élu membre correspondant.
